

Átalo en Corto '07

II Festival Audiovisual de san Lorenzo de El Escorial

Le II Festival Audiovisuel "Átalo en corto", aura lieu à San Lorenzo de El Escorial, du mardi 17 au dimanche 22 juillet 2007. Le Festival est organisé par PUBLIC FICTION S.L.

CONCOURS INTERNATIONAL DE COURT MÉTRAGES

Toute production nationale ou internationale, (films de moins de 25 minutes) sur support de projection 35mm., 16mm. HD, ou bien tous les supports de vidéo digital professionnel.

La date de production doit être postérieure au 1er janvier 2006.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- a) Tous les producteurs ou réalisateurs qui possèdent les droits sur les films qui présentent pourront participer dans le Festival Internationale "Átalo en Corto".
- b) Chaque producteur ou réalisateur pourra présenter le nombre de films qu'il souhaite. Les films devront être renvoyés à l'adresse postale du Festival en format DVD avec la fiche d'inscription remplie. **La fiche doit se remplir via le site internet et une copie imprimée devra se rattacher au DVD.**
- c) Les films doivent se présenter dans sa langue originale. Ceux dont leur langue originale ne soit pas l'espagnol, devront joindre la liste de dialogues originaux et leur traduction à l'espagnol ou à l'anglais.
- d) La production des films présentés doit être postérieure au 1er janvier 2006.

Les films sélectionnés devront être présentés en format Betacam Digital.

CONDITIONS TECHNIQUES

Seule des copies seront acceptées, **pas le master.**

Les copies devront avoir signal sonore seulement sur les pistes 1 et 2 de l'audio. Dans le cas du programme mono les deux pistes seront égales.

Chaque production doit être précédée d'une amorce technique.

FORME D'INSCRIPTION

L'inscription doit être réalisée en envoyant une copie du film en format DVD zone 2, avec la fiche d'inscription attachée et remplie, avant le 31 mai 2007. L'organisation acceptera les envois qui soient reçus après cette date seulement s'ils ont été scellés avant le 1er juin.

L'adresse postale d'envois est :
Festival Audiovisuel **"Átalo en Corto"**
Avenida del General Perón, 14
Madrid 28020
España (Spain)
Tel: +34912981149
Fax: +34915713916
e-mail: inscripcion@ataloencorto.com

Avec la « fiche d'inscription on-line » les participants devront rattacher :
Au moins 2 photo du film (2MB maximum chacune)
Synopsis (maximum 4 lignes)
Biographie et Filmographie du(des) réalisateur(s)(1MB maximum)
Liste de dialogues originaux des films avec leur traduction à l'espagnol ou à l'anglais (indispensable)

Tout film qui ne présente pas cette information rattachée ne pourra pas participer dans le Festival.
L'organisation du Festival préssuppose que les personnes physiques ou juridiques qui inscrivent les films possèdent les droits d'exhibition sur eux, ainsi que l'autorisation de recevoir le prix au cas où le juri le lui concède.
L'organisation s'exempte de toute responsabilité qui puisse se dettacher de l'infraction de ce règlement.

SELECTION

Un comité de professionnels du secteur audiovisuel et membres de l'organisation du Festival, sera en charge de choisir, d'entre tous les films reçus, ceux qui aillent participer dans la section officielle à concours du Festival. La décision se communiquera à partir du 11 juin 2007.

Les films selectionnés devront être renvoyés en format Betacam Digital avant le 2 juillet 2007 à l'adresse suivante :

II Festival Audiovisuel **"Átalo en Corto"**

Avenida del General Perón, 14
Madrid 28020
España (Spain)
Tel: +34912981149
Fax: +34915713916
e-mail: inscripcion@ataloencorto.com

Les participants autorisent à l'organisation l'exhibition totale des films inscrits au Festival dans "El Atadito", et l'utilisation d'extraits pour la promotion du Festival. De même ils autorisent au Festival l'utilisation du matériel graphique des films pour la promotion dans la presse et autres moyens de communication, et pour l'élaboration du catalogue du Festival.

Les participants cèdent les droits d'exhibition sur Internet des films inscrits pendant une période pas supérieure à 9 mois à partir de la date d'inscription du film. Cette période de temps ne pourra pas se prolonger plus loin du 31 août 2007.

LES PRIX

Un jury de professionnels du secteur audiovisuel va décider sur la concession des prix parmi tous les films sélectionnés.

Prix Parrilla de Oro au Meilleur Court Métrage : 3.000 € et trophée.

Prix Parrilla de Oro au Meilleur Directeur : 2.000 € et trophée.

Prix Parrilla de Oro au Meilleur Script : 500 € et trophée.

Prix Parrilla de Oro a la Meilleure Interprétation : 500 € et trophée.

Les prix peuvent être accumulables. Les prix ne pourront pas rester vacants. En cas d'ex-aequo, la dotation économique sera divisée en parties égales.

Les prix seront abonnés à la personne physique ou juridique qui figure dans la fiche d'inscription du film.

Le paiement des prix se fera par transférence bancaire après la presentation d'une photocopie du document d'identification fiscale du gagnant.

Les prix sont soumis à la normative fiscale applicable.

RENOI ET DEVOLUTION DES COPIES

Les frais d'envoi des copies seront à la charge des participants. Les copies en DVD ne seront pas retournées et seront repertoriées dans les archives du Festival.

En cas de perte ou détérioration de la copie en Betacam Digital du film sélectionné la responsabilité du Festival n'est engagée que pour la valeur de remplacement de la même, selon les tarifs en vigueur.

Les copies des films finalistes pourront être prises par leur représentant ou bien, préalable petition, elles seront renvoyées par l'organisation du Festival qui aura à sa charge les frais de renvoi.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation dans le Festival implique l'acceptation de tous les termes du règlement. Les cas non prévus dans ce règlement seront résolus par l'organisation du Festival.